



* * *

A R R E T E N° 2026 281 033

Réglementation de la circulation et du stationnement

Le Maire de la Commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois (Charente),

Vu la Loi N° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le Décret N° 87-100 du 13 Février 1987 relatif aux modalités de transfert du Département et à celles mises à disposition des Services Extérieurs du ministère de l'Urbanisme, du Logement, des Transports (Direction Départementale de l'Equipement) ;

Vu le Code des Collectivités territoriales et notamment les articles L.2212.1 à L.2213.3 ;

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R1, R44, R53-2, R225 et R225-1 ;

Vu la circulaire interministérielle sur la signalisation routière et notamment la 4^{ème} partie (signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 15 Juillet 1974 ;

Vu la demande déposée le 2 mars 2026 par SM CONSTRUCTION représenté par M. SAVARY sis 3 Grande Rue 16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS ;

Considérant qu'à l'occasion de travaux sur la commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois et pour assurer la sécurité des usagers, il est nécessaire d'appliquer les mesures citées dans ce présent arrêté.

A R R E T E:

ARTICLE 1°) – Le 4 mars 2026 de 8h à 12h est autorisé sur le domaine public, le stationnement d'un camion de déchargement à cheval entre le trottoir et la chaussée, au droit du 58 Grand Rue.

Un balisage sera mis en place par le permissionnaire afin d'assurer avec la mise en place de rubalise ou de cônes en amont et en aval.

ARTICLE 2°) Durant cette même période, le stationnement sera interdit au droit du 53 au 51 Grande Rue (3 emplacements).

ARTICLE 3°) – La circulation des véhicules sera déportée **temporairement sur le côté gauche de la voie dans le sens descendant du 53 au 51 Grande Rue.**

ARTICLE 4°) – la signalisation d'interdiction sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel du 6 Novembre 1992 et à la charge du permissionnaire.

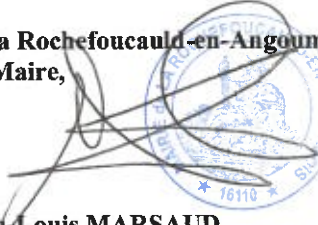
ARTICLE 5°) – Le présent arrêté sera publié et affiché à la Mairie de La Rochefoucauld-en-Angoumois et à chaque extrémité du chantier.

ARTICLE 6°) Toute occupation du domaine public est soumise à une redevance fixée par délibération du Conseil Municipal.

ARTICLE 7°) – Le bénéficiaire,
L'A.S.V.P,
Le Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Charente,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

A La Rochefoucauld-en-Angoumois, le 02 mars 2026
Le Maire,


Jean-Louis MARSAUD

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers


N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐

Service public ☐

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Entreprise ☒

Nom : Prénom :
Dénomination : CONSTRUCTION SM Représenté par : M^r SAVARY
Adresse Numéro : 3 Extension : Nom de la voie : Grande Rue
Code postal 16110 Localité : LA ROCHEFAUCAUD Pays : FRANCE
Téléphone 06 83 96 86 86 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : contact @ construction-sm.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : 58 Extension : Nom de la voie : Grand Rue
Code postal 16110 Localité : LA ROCHEFAUCAUD

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
Date prévue de début des travaux : 04 03 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) :
.....

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 1 Date de début de réglementation 04 03 2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐ de 8^h à 12^h
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐
Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Circuler
Véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Stationner
véhicules légers ☒
poids lourds ☐

Dépasser
véhicules légers ☐
poids lourds ☐

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

STATIONNEMENT DU CATION POUR DECHARGEMENT AU N° 58.
INTERDIRE LE STATIONNEMENT SUR 1 PLACE AVANT ET 2 PLACES
APRES POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VEHICULES.

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐
Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 02 03 2006

Nom : JAVARY Prénom : Nicolas Qualité : GERANT

SARL CONSTRUCTIONS SM
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
3 Grande Rue - 16110 LA ROCHEFOUCAULD
Tél 05 45 23 25 40 - Fax 05 45 63 13 38
Siret 438 184 723 00015 - FR93 438 184 723

Département :
CHARENTE

Commune :
LA ROCHEFOUCAULD-EN-
ANGOUMOIS

Section : AW
Feuille : 000 AW 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/02/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SDIF Charente - PTGC
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1, rue de la Combe 16025
16025 ANGOULEME CEDEX
tél. 0545975700 - fax
ptgc.charente@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

